

N° 241

JANVIER / JANUAR

2008

BULLETIN D'INFORMATION
DE LA VILLE DE FRIBOURG

MITTEILUNGSBLATT
DER STADT FREIBURG



VERS DE NOUVEAUX DÉFIS CULTURELS

Sommaire Inhaltsverzeichnis

Editorial	1
Communications du Conseil communal	
Aus dem Gemeinderat	3
Conseil général	
Generalrat	5
6	7
Abfall – INFO – Déchets	8
François Birbaum, créateur des œufs Fabergé	9
Comment a-t-on «plombé» l'avenir de Fribourg au début du XIX^e siècle?	10
11	
Votation du 24 février 2008	12
Modification des heures d'ouverture du bureau de vote	13
Chronique forestière	14
1998 – 2008	
10 ans de Femmes dans l'Espace!	15
A la Bibliothèque	
In der Bibliothek	17
Mémento	19
20	

L'année 2007 a vécu. Année anniversaire, la fête fut belle.

Un grand merci à tous ses actrices et acteurs, ainsi qu'au comité d'organisation du 850^e. A notre jeunesse maintenant de prendre en main l'aventure des cinquante prochaines années et de façonner et imaginer le 900^e de notre ville!

Aujourd'hui, 2008 s'ouvre devant nous et, déjà, nous avons de nouveaux défis culturels, dans la continuité, avec notre participation active à la *Conférence des villes suisses en matière culturelle*, dont M. M. Baumer, chef de service de Culture et Tourisme, assume la présidence jusqu'en 2010. Soyons honorés et fiers que notre ville soit reconnue et ainsi appréciée au niveau national.

Le concept *Coriolis* a donné aussi à la région fribourgeoise une

politique claire et une stratégie pertinente en matière d'encouragement à la culture. Dans le courant 2008, les tâches de *Coriolis Promotion* seront en principe reprises par la nouvelle agglomération.

La culture a impérativement besoin du soutien des pouvoirs publics. Ce large soutien, le plus diversifié possible, jette les bases d'une création culturelle vivante, dont Fribourg peut se targuer. Une offre séduisante contribue à l'attrait et à la qualité de vie urbaine et a aussi un impact économique important, auquel les grandes entreprises ne sont pas insensibles.

Le canton, par sa Direction de l'instruction publique, de la culture et des sports (DICS) – ici partenaire privilégié – clarifie et définit avec son nouveau règlement les engagements de chacun pour un partenariat et une promotion culturelle active.

Seule ville suisse à faire partie d'*ECHO* (European Cities of Historical Organs), Fribourg sera aussi en 2008 la capitale européenne de l'orgue historique. Elle a le privilège, en étroite collaboration avec le Festival d'orgue de Fribourg, d'organiser en septembre l'assemblée générale de cette vénérable institution. Cet événement sera une nouvelle vitrine pour la ville de Fribourg et son important tourisme culturel.

Avec ces nouveaux défis et tous ceux – connus ou encore ignorés –, je vous souhaite la plus belle des années 2008. Qu'elle nous permette d'aller de l'avant et d'être toujours fiers de Fribourg, notre capitale.

Madeleine Genoud-Page

CONCOURS

«Le Fribourg des inventeurs»

Né en 1743 et décédé en 1810 à Fribourg, ce chef d'Etat incarne la refondation de la Suisse, dont il fut le premier landammann de par la volonté de Napoléon Bonaparte (*Acte de Médiation* du 19 février 1803). De qui s'agit-il?

Réponse jusqu'au 16 février 2008 à «Concours 1700», Secrétariat de Ville, Maison de Ville, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch

241 5/10



WETTBEWERB

«Freiburg und seine Erfinder»

Dieser Staatschef, der 1743 geboren wurde und 1810 in Freiburg starb, verkörpert die Neugründung der Schweiz, deren erster Landammann er auf Geheiss Napoleons Bonapartes war (*Mediationsakte* vom 19. Februar 1803). Um wen handelt es sich?

Antwort bis 16. Februar 2008 an «Wettbewerb 1700», Stadtsekretariat, Stadthaus, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch

Communications du CONSEIL COMMUNAL

LE CONSEIL COMMUNAL

- a nommé premiers-lieutenants les lieutenants Dominique Wartmann et Philippe Gillon, à la section PPS et à la section APPUI du Bataillon des sapeurs-pompiers de la ville de Fribourg;
- a constitué la Commission de la jeunesse du Conseil communal et désigné comme membres M. le syndic Pierre-Alain Clément, président, MM. Markus Baumer, Marc Capellini, Pierre Gisler, Mmes Mirella Bonadei, Daphné Ducrest, Danielle Hofstetter, Stéphanie Torche, M. Christophe Piller et Mme Ayse Aydin;
- a pris acte de la démission de la Commission sociale de M. Pierre Zwick, pour le 31 décembre 2007;
- a décidé la signature de la convention concernant le Plan directeur de l'Agglomération;
- est intervenu auprès du Conseil d'Etat en vue d'une application la plus rapide possible de la nouvelle péréquation financière cantonale, soit au 1^{er} janvier 2009, voire 2010;
- a répondu à la procédure de consultation relative à l'avant-projet de modification de la loi sur les routes et la protection contre le bruit;
- a décidé la suppression de l'heure d'ouverture du Bureau de vote du vendredi soir, compte tenu de la très faible participation enregistrée à ce moment-là;
- a accepté la prolongation jusqu'au 31 août 2009 de la convention conclue avec l'Association du CO de Sarine-Campagne et du Haut-Lac français pour la fréquentation du CO de Pérolles par les élèves de la ville et

des CO du Belluard, de Jolimont et de langue allemande par les élèves des autres communes;

- a confirmé la réservation de 20 places par année à la Crèche du Bosquet, au prix de Fr. 125.- par jour, dès le 1^{er} janvier 2008;
- a pris acte du programme d'instruction 2008 du Bataillon des sapeurs-pompiers;
- a approuvé le projet d'aménagement de la rue Frédéric-Chaillet et décidé sa mise à l'enquête publique;
- a fixé à 30% le taux de subventionnement pour la restauration d'éléments architecturaux et ornementaux;
- a décidé le renouvellement des concessions de taxis A et B.

Mitteilungen aus dem GEMEINDERAT

DER GEMEINDERAT

- befördert die Leutnants Dominique Wartmann und Philippe Gillon zu Oberleutnants im Bereitschaftspostenzug EHP und im Unterstützungszug des Feuerwehrbataillons der Stadt Freiburg;
- bildet die Jugendkommission des Gemeinderats und ernennt Stadtammann Pierre-Alain Clément, Präsident, Markus Baumer, Marc Capellini, Pierre Gisler, Mirella Bonadei, Daphné Ducrest, Danielle Hofstetter, Stéphanie Torche, Christophe Piller und Ayse Aydin zu Mitgliedern dieser Kommission;
- nimmt den Rücktritt von Pierre Zwick aus der Sozialkommission auf den 31. Dezember 2007 zur Kenntnis;
- beschließt die Unterzeichnung des Abkommens über den Richtplan der Agglomeration;
- interveniert beim Staatsrat, um die möglichst rasche Umsetzung des neuen kantonalen Finanzausgleichs auf den 1. Januar 2009 bzw. 2010 zu bewirken;
- nimmt Stellung im Vernehmlassungsverfahren für den Vorentwurf zur Änderung des Gesetzes über die Strassen und den Lärmschutz;
- beschließt, die einstündige Öffnung des Wahllokals am Freitagabend aufzuheben, da das Wahllokal zu diesem Zeitpunkt nur sehr schwach besucht wird;
- beschließt, das Abkommen mit dem OS-Verband Saane-Land und französischsprachiger Oberer Seebereich für den Besuch der OS Pérolles durch die Schüler/innen der Stadt sowie der OS Belluard, der OS Jolimont und der deutschsprachigen OS durch die Schüler/innen der anderen Gemeinden bis zum 31. August 2009 zu verlängern;
- bestätigt die Reservierung von 20 Plätzen pro Jahr in der Kinderkrippe Le Bosquet zum Preis von Fr. 125.- pro Tag ab 1. Januar 2008;
- nimmt das Instruktionsprogramm 2008 des Feuerwehrbataillons zur Kenntnis;
- genehmigt das Umbauprojekt der Rue Frédéric-Chaillet und beschließt, es öffentlich aufzulegen;
- legt die Subventionsquote für die Restaurierung architektonischer und schmückender Elemente auf 30% fest;
- beschließt die Erneuerung der Taxikonzessionen A und B.

Les salons de Modeste auront lieu le vendredi 29 février 2008. Qu'on se le dise!

Parfois présentés comme une collection de rencontres incongrues, les salons de Modeste se déroulent dans les appartements de certains particuliers désireux d'ouvrir leur porte aux inconnu(e)s. Les curieux (-ses), guidé(e)s par le plus grand des hasards, toquent chez vous vers 19 h, grâce à la complicité de la presse locale. Ainsi commence la soirée des rencontres et des discussions insolites. Plus tard, une fête réunit tout le monde autour d'un repas simple et d'une musique dansante.

Les organisateurs invitent tout un chacun à prendre note de la date du 29 février, et demandent à tous ceux qui ont envie d'ouvrir leur porte et de tenir salon de se faire connaître jusqu'au 29 janvier. Modeste attend vos appels au numéro 079 845 87 91, ou vos courriels à l'adresse salonmodeste@bluewin.ch



Statistique de la population en ville de Fribourg

A la fin décembre 2007, la population légale de la ville était de 34 350 habitants, soit en diminution de 168 personnes par rapport à la fin novembre 2007 (34 554). Sur ce nombre, 23 093 personnes étaient d'origine suisse (+45), 11 257 d'origine étrangère (-213). La population en séjour était, au 31 décembre 2007, de 2728, soit en augmentation de 19 (2709). Le chiffre de la population totale était donc, à la fin décembre 2007, de 37 078 (37 227).

Statistique du chômage en ville de Fribourg

Au 31 décembre 2007, la ville de Fribourg comptait 940 chômeurs (+ 77), pour un taux de 5,1% (critères officiels du Secrétariat d'Etat à l'économie, «Seco»), indiquant une augmentation de 0,4% par rapport à novembre 2007 (4,7%). En ce qui concerne tous les demandeurs d'emploi, le taux s'élève à 8,4% de la population active, ce qui représente 1536 personnes (+51).

Des sous et des... centimes

CONSEIL GÉNÉRAL

Réuni les 17 et 18 décembre 2007, le Conseil général a examiné et adopté les budgets de fonctionnement et d'investissement 2008 de la Ville, ainsi que ceux des Services industriels. Au préalable, il avait traité des statuts de Coriolis Infrastructures, du prix de l'eau et de la fiscalité communale sur les successions.

Les sous du Casino

Coriolis Infrastructures est l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération. Composée des communes de Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Fribourg et Villars-sur-Glâne, elle a pour buts de:

1. réaliser et exploiter les deux salles de spectacle de l'Espace Nuitonie et des Grand-Places;
2. récolter des fonds à cet effet et de les affecter à la culture.

Un Fonds culturel a été créé et est alimenté par les versements du Casino. Comme le prévoit la législation fédérale, l'exploitant du Casino, la société Barrière, peut bénéficier d'un allègement fiscal, pour autant qu'un huitième du produit net des jeux soit investi dans des projets d'intérêt général pour la région ou dans des projets d'utilité publique. Jusqu'à présent, la convention passée avec le Casino Barrière ne prévoyait qu'une participation correspondant aux 8% de ce projet net des jeux.

Il était dans l'intérêt bien compris des deux partenaires d'adapter la convention sur ce point. Restait à adapter les statuts de *Coriolis Infrastructures* à cette nouvelle donne. Les modifications nécessaires furent adoptées par 76 voix sans opposition. Grâce à cette décision, l'Association des communes recevra, dès 2007, 650 000 francs supplémentaires du Casino. Le budget 2008 de *Coriolis Infrastructures* prévoit une subvention de l'ordre de 2 200 000 francs.



Centimes additionnels communaux

Le 14 septembre 2007, le Grand Conseil a adopté la nouvelle loi sur l'impôt sur les successions et les donations. Le nouveau système d'imposition engendrera une diminution de ce type de recettes de 19% pour le Canton. Pour les communes, qui peuvent prélever des centimes additionnels, il y aura également réduction des produits de ce genre. En effet, ces centimes additionnels communaux sont fixés en pour-cent de l'impôt cantonal. Si l'on avait gardé les mêmes principes que ceux appliqués jusqu'ici, le taux maximal aurait dû être de 66,7%. La nouvelle législation autorise les communes à fixer ce taux à 70%.

Compte tenu de la situation financière de la Ville, c'est cette seconde option qui a été choisie par le Conseil communal et adoptée par 73 voix sans opposition. Quelques

méé est possible dans le respect de la planification financière. Toutefois, le Conseil communal retient l'idée d'une baisse limitée à 9 centimes, un centime de solidarité étant affecté au financement de projets d'aide à des pays en difficulté d'alimentation en eau potable.

Si la réduction du prix de l'eau ne fut pas combattue, elle a suscité des réserves, notamment de la part de Mme C. Berset. L'eau est certes un bien de première nécessité et doit donc être le meilleur marché possible, mais c'est surtout une denrée rare à l'échelle de la planète, qu'il faut veiller à ne pas gaspiller. De ce point de vue, l'eau potable doit être chère. Dans ce contexte, l'idée d'affecter un centime à des projets d'entraide à des pays confrontés à une grave pénurie d'eau potable a sa pleine justification. Auteur d'une proposition demandant une telle attribution, M. L. Laini (PCSO) souligna aussi que depuis quelques années la Ville a dû, pour des raisons budgétaires, réduire ses propres actions d'entraide. Plusieurs villes, comme Lausanne, Neuchâtel et Bellinzone, ont déjà introduit un tel système. Les représentants de l'UDC, MM. P. Marchioni et S. Peiry, défendirent l'idée d'une baisse de 10 centimes du prix de l'eau, sans centime de solidarité.

En mars 2005, le Conseil général avait décidé de diminuer le prix de l'eau potable de 20 centimes par m³ à compter du 1^{er} janvier 2007. L'établissement du budget 2008 des Services industriels démontre qu'une nouvelle réduction de 10 centimes par m³ d'eau consom-

Budget de fonctionnement 2008

Adopté par 44 voix contre 1, le budget 2008 de la Commune se présente comme suit, après modifications décidées par le Conseil général:

Total des produits	Fr. 204 097 038.00
Total des charges	Fr. 208 656 905.00
Excédent des charges	Fr. 4 559 867.00

La Commission financière, par la voix de son président M. J. Clerc, constate que par rapport à l'exercice précédent, «aucun redressement n'est amorcé, alors que la situation économique s'est notamment améliorée». Depuis 2004, la croissance économique atteint un taux annuel de 2 à 3%. «Cette évolution favorable se ressent fort heureusement sur l'impôt sur les personnes morales, mais pas sur celui des personnes physiques. La part de la Ville au total cantonal des recettes fiscales est passée de 17 à 14% depuis 1995.» Or de lourds nuages pèsent sur les finances communales, comme la construction de la salle de spectacle, la réalisation du site sportif de Saint-Léonard, l'introduction de la deuxième année d'école enfantine, les mesures

d'accompagnement du pont de la Poya, l'évolution législative dans le domaine des caisses de pension publiques ... D'où une série de propositions de mesures de rigueur, qui devraient permettre d'économiser quelque 900 000 francs par rapport au projet de l'Exécutif.

Les oppositions frontales – Conseil communal contre Commission financière et gauche contre droite – se concentreront sur les deux principales mesures: report au 1^{er} juillet 2008 de l'indexation des salaires et réduction de 350 000 francs ou de 1,5% des dépenses globales pour les biens, services et marchandises.

Pour Mme M. Genoud-Page, directrice des Finances, l'objectif de maîtrise des charges salariales énoncé dans le plan financier a été

plus qu'atteint. Il en est de même de la limitation de la progression des dépenses pour les biens, services et marchandises. Malheureusement, ces efforts ont été quasiment annulés par des événements échappant à la Commune. Contrairement aux engagements pris par l'Etat, il n'y a pas eu neutralité des coûts pour toutes les communes fribourgeoises de la mise en œuvre de la nouvelle répartition des tâches et charges (RPT) entre la Confédération et les cantons. La RPT grève le budget de 1 183 502 francs. Les autres collectivités publiques tardent également à reconnaître l'ampleur des charges de ville-centre assumées par Fribourg. «Nous ne pouvons pas continuer à accepter que nos impôts communaux servent à financer des prestations cantonales injustement

réparties, sur lesquelles nous n'avons aucun pouvoir de décision, au détriment du service public et des prestations que nous nous devons d'offrir à l'ensemble de nos habitants contribuables.»

Lors des votes, la vision d'extrême rigueur de la Commission financière, partagée par la droite, l'emporta d'infime justesse sur celle du Conseil communal.

Au cours de la seconde séance, M. le syndic contesta le résultat très serré du vote concernant l'indexation des traitements, sur la base du témoignage de deux membres du Conseil général, qui affirmèrent s'être abstenus lors de ce scrutin. Le Bureau estima ne pas pouvoir donner suite à cette réclamation, arguant qu'elle aurait dû être faite séance tenante.

Von Franken und Rappen GENERALRAT

Am 17. und 18. Dezember 2007 prüfte und verabschiedete der Generalrat die Funktions- und Investitionsbudgets 2008 der Stadt und der Industriellen Betriebe. Zuvor behandelte er die Statuten von Coriolis Infrastrukturen, den Wasserpreis und die kommunalen Erbsteuern.

Die Gelder des Casinos

Coriolis Infrastrukturen ist der Gemeindeverband für die Kulturpolitik in der Agglomeration, dem die Gemeinden Corminboeuf, Givisiez, Granges-Paccot, Freiburg und Villars-sur-Glâne angehören. Er verfolgt das Ziel:

1. die beiden Theater- und Konzerthäuser Espace Nuithonie und Schützenmatte zu bauen und zu betreiben;
2. dafür Mittel zu sammeln und sie für die Kultur bereitzustellen.

Ein Kulturfonds wurde eingerichtet, in den die vom Casino überwiesenen Gelder fliessen. Gemäss Bundesgesetzgebung kann die Casinobetreiberin, die Gesellschaft Barrière, von einer Steuererleichterung profitieren, wenn sie 12,5% der

Nettoeinnahmen aus dem Spielbetrieb für öffentliche Interessen der Region oder gemeinnützige Projekte einsetzt. Bisher sah die Konvention mit dem Casino Barrière nur eine Beteiligung von 8% an den Nettoeinnahmen vor.

Es lag im begründeten Interesse beider Partner, die Konvention in diesem Punkt zu ändern. So ging es jetzt nur noch darum, die Statuten von Coriolis Infrastrukturen an die neue Situation anzupassen. Die erforderlichen Änderungen wurden mit 76 Stimmen einstimmig angenommen. Dank dieses Beschlusses erhält der Gemeindeverband ab 2007 vom Casino zusätzlich 650 000 Franken. Der Voranschlag 2008 von Coriolis Infrastrukturen sieht eine Subvention in Höhe von 2 200 000 Franken vor.

Zusatzrappen für die Gemeinde

Am 14. September 2007 verabschiedete der Grosses Rat das neue Gesetz über die Erbschafts- und Schenkungssteuern. Das neue Besteuerungssystem bedeutet für den Kanton eine Abnahme der diesbezüglichen Einnahmen um 19%

Auch den Gemeinden, die einen Zufluss erheben können, gehen Einkünfte verloren, da die entsprechenden Summen proportional zur Kantssteuer festgesetzt sind. Hätte man die bisher angewandten Prinzipien beibehalten, wäre der Höchstsatz bei 66,7% geblieben. Das neue Gesetz erlaubt den Gemeinden, ihn auf 70% festzusetzen.

In Anbetracht der Finanzlage der Stadt entschied sich der Gemeinderat für die zweite Option, die in der Abstimmung mit 73 Stimmen einstimmig gutgeheissen wurde. Einige Mitglieder – Regula Strobel (Die Grünen) und Laurent Moschini (SP) – bedauerten, dass die Stadt Freiburg einmal mehr auf Grund eines Beschlusses des Grossen Rats eine Reduktion ihrer Steuereinnahmen hinnehmen müsse.

Solidaritätsrappen

Im März 2005 hatte der Generalrat beschlossen, den Trinkwasserpreis ab 1. Januar 2007 auf 20 Rappen pro m³ zu senken. Wie sich bei der Ausarbeitung des Voranschlags 2008 der Industriellen Betriebe zeigte, kann in Beachtung der Finanzplanung eine weitere

Senkung um 10 Rappen pro m³ ins Auge gefasst werden. Allerdings möchte der Gemeinderat die Reduktion auf 9 Rappen beschränken und 1 Solidaritätsrappen für die Finanzierung von Hilfsprojekten in Ländern mit ungenügender Trinkwasserversorgung vorsehen.

Auch wenn die Senkung des Wasserpreises unbestritten war, stiess sie doch auf Vorbehalte, insbesondere bei Christel Berset. Das Wasser ist zwar ein Grundversorgungsmittel, das so billig wie möglich sein muss, doch weltweit gesehen ein seltes Gut, das nicht verschwendet werden darf. Daher muss Trinkwasser teuer sein. In diesem Zusammenhang ist die Idee, 1 Rappen für Hilfsprojekte in Ländern vorzusehen, die unter Trinkwassermangel leiden, voll gerechtfertigt. Lorenzo Laini (CSPÖ), Autor eines entsprechenden Antrags, wies darauf hin, dass die Stadt seit einigen Jahren aus budgetären Gründen ihre eigenen Hilfsaktionen reduzieren musste. Mehrere Städte, wie Lausanne, Neuenburg und Bellinzona, haben bereits ein solches System eingeführt. Die Vertreter der SVP, Pierre

Marchioni und Stéphane Peiry, traten für eine Senkung des Wasserpreises um 10 Rappen ohne Solidaritätsrappen ein.

In der Abstimmung wurde der Doppelantrag des Gemeinderats mit 64 gegen 14 Stimmen angenommen. Ein Antrag der Fraktion der Freisinnigen, diese Hilfe für inländische Projekte vorzusehen, wurde mit einem ähnlichen Stimmenverhältnis verworfen.

günstige Entwicklung wirkt sich glücklicherweise auf die Steuer für juristische Personen, doch nicht auf jene für natürliche Personen aus. Der Anteil der Stadt an den gesamten Steuereinnahmen des Kantons ist seit 1995 von 17 auf 14% gesunken.» Düstere Wolken lasten auf den Gemeindefinanzen, wie der Bau des Gastspielhauses und der Sportstätte St. Leonhard, die Einführung des zweiten Kinder-

Betriebsbudget 2008

Das mit 44 gegen 1 Stimme verabschiedete Budget 2008 der Stadt präsentierte sich nach den vom Generalrat beschlossenen Änderungen wie folgt:

Einnahmen:	Fr. 204 097 038.00
Ausgaben	Fr. 208 656 905.00
Ausgabenüberschuss	Fr. 4 559 867.00

Vertreten durch ihren Präsidenten John Clerc, wies die Finanzkommission darauf hin, dass im Vergleich zur vorhergehenden Geschäftsrechnung «keine Erholung festzustellen ist, obwohl sich insbesondere die Wirtschaftslage verbessert hat». Seit 2004 wächst die Wirtschaft jährlich um 2 bis 3%. «Diese

gartenjahrs, die Begleitmassnahmen für die Poyabrücke und die Entwicklung der Gesetzgebung im Bereich der öffentlichen Pensionskassen ... Daher drängen sich Sparmassnahmen auf, mit denen im Vergleich zum Entwurf der Exekutive die Ausgaben um etwa 900 000 Franken gekürzt werden können.

Für die heftigsten Auseinandersetzungen – Gemeinderat gegen Finanzkommission und Rechte gegen Linke – sorgten die beiden Hauptmassnahmen: Verschiebung des Teuerungsausgleichs der Löhne auf den 1. Juli 2008 und Senkung der Gesamtausgaben für Güter, Dienste und Waren um 350 000 Franken oder 1,5%.

Für Finanzdirektorin Madeleine Genoud-Page ist das im Finanzplan festgelegte Ziel der Kontrolle der Lohnausgaben mehr als erreicht. Das Gleiche gilt für die Beschränkung des Anstiegs der Ausgaben für Güter, Dienste und Waren. Leider wurden diese Anstrengungen durch Ereignisse, auf welche die Gemeinde keinen Einfluss hat, fast ganz zunichte gemacht. Im Widerspruch zu den vom Staat gemachten Zusagen gab es für die freiburgischen Gemeinden bei der Neugestaltung des Finanzausgleichs und der Aufgabenteilung zwischen Bund und Kantonen (NFA) keine Kostenneutralität. Die NFA belastet das Budget mit 1 183 502 Franken. Die anderen öffentlichen Körper-

schaften zögern zudem, den Umfang der Ausgaben anzuerkennen, die Freiburg als Zentrumsstadt zu tragen hat. «Wir können nicht weiter hinnehmen, dass unsere Gemeindesteuern dazu dienen, ungerecht verteilte Kantonsleistungen zu finanzieren, über die wir keine Entscheidungsbefugnis haben, zum Nachteil des Service public und der Leistungen, die wir für alle unsere steuerpflichtigen Einwohner/innen erbringen müssen.»

In den Abstimmungen siegte die extreme Sparhaltung der Finanzkommission, die von der Rechten geteilt wurde, um Haaresbreite über die Vorstellungen des Gemeinderats.

Während der zweiten Sitzung stellte der Stadtammann auf Grund der Aussage zweier Generalratsmitglieder, die erklärten, sie hätten sich der Stimme enthalten, das äußerst knappe Ergebnis der Abstimmung über die Indexierung der Löhne in Frage. Das Büro war der Auffassung, dieser Beschwerde nicht stattgeben zu können, da sie in der laufenden Sitzung hätte erhoben werden müssen.



Direction des écoles

RENTRÉE SCOLAIRE 2008/2009

RENTRÉE SCOLAIRE 2008/2009

La Direction des écoles rappelle le délai d'inscription pour la fréquentation d'une classe enfantine officielle de la Ville, soit le **vendredi 29 février 2008**. L'inscription se fera au Secrétariat des écoles, rue de l'Hôpital 2, bureau N° 206. Tous les parents recevront un courrier à cet effet au début du mois de février.

S'agissant des enfants nés entre le 1^{er} mai et le 31 juillet 2003, la Direction des écoles rappelle que même si les parents concernés ne reçoivent aucun courrier à ce propos, ils ont néanmoins la possibilité de les inscrire jusqu'au 30 avril 2008, à 17 h. Passé ce délai, les inscriptions ne seront plus prises en considération.

SCHULBEGINN 2008/2009

Die Schuldirektion ruft in Erinnerung, dass die Einschreibefrist für den Besuch eines offiziellen Kindergartens der Stadt am **Freitag, 29. Februar 2008**, abläuft. Sämtliche Einschreibungen sind auf dem Sekretariat der Schuldirektion, Spitalgasse 2, Nr. 206, vorzunehmen. Alle Eltern erhalten ein Schreiben Anfang Februar.

Die Schuldirektion weist darauf hin, dass Kinder, die zwischen dem **1. Mai und 31. Juli 2003** geboren sind, ebenfalls bis **30. April 2008, 17.00 Uhr** eingeschrieben werden können, auch wenn die betroffenen Eltern kein diesbezügliches Schreiben erhalten haben. Nach dieser Frist werden keine Anmeldungen mehr entgegengenommen.

ÖĞRETİM YILI BAŞLANGICI 2008/2009

Okullar Müdürlüğü, şehirdeki resmi anaokullarına gidecek çocukların kayıt süresinin **29 Şubat 2008 cuma** günü sona ereceğini hatırlatır. Kayıtlar, Okullar Müdürlüğü Sekreterliği'nin, rue de l'Hôpital 2 adresindeki 206 no.lu bürosunda yapılacaktır.

Aynı şekilde, **1 Mayıs – 31 Temmuz 2003** tarihleri arasında doğan çocukların velileri, kendilerine konuya ilgili hiçbir yazı gönderilmese de, çocukların **30 Nisan 2008 cuma günü saat 17.00** ye kadar okula kaydettirebilirler. Bu tarihten sonra yapılan kayıt başvuruları dikkate alınmayacaktır.

FILLIMI I VITIT SHKOLLOR 2008/2009

Drejtoria e shkollave ju përkujton se afati i rregjistrimit të fëmijëve për të vijuar mësimin zyrtar parashkollar në qytet eshtë gjë të premtën **29 shkurt 2008**. Rregjistrimi do të bëhet në sekretarinë e shkollave, rue de l'Hôpital 2, zyra No 206.

Pasi ka të bëjë me fëmijët e lindur në mes të 1 majit dhe **31 korrikut 2003**, Drejtoria e shkollave i përkujton madje edhe prindërit që s'marrin kurrfarë shkrese për këtë qëllim kanë megjithatë mundësitet t'i rregjistrojnë fëmijët e tyre gjë të premtën **30 prill 2008** ora 17.00. Pas këtij afati, rregjistrimet nuk do të merren parasysh.



Abfall - INFO - Déchets

L'incinération des déchets et des boues d'épuration

Qu'advient-il des sacs bleus que les habitants déposent chaque semaine devant leurs immeubles et qui sont ramassés par les camions poubelles? Ces déchets ménagers, ainsi que les objets encombrants et – c'est nouveau – les boues d'épuration, sont acheminés vers l'usine d'incinération de la SAIDEF, qui se trouve non loin de la ville de Fribourg, sur le site de Châtillon. Cette usine dispose, pour leur traitement, des installations les plus modernes, correspondant au plus haut niveau technique actuel.

La SAIDEF, l'usine d'incinération des déchets et des boues de STEP

L'usine d'incinération de la SAIDEF, à Posieux, a été construite en 1997 pour recevoir les déchets incinérables de 300 communes du canton de Fribourg et des régions limitrophes. En 2007, une nouvelle installation pour le traitement des boues d'épuration a été mise en exploitation. L'usine traite actuellement 88 000 tonnes de déchets urbains et industriels ainsi que 40 000 tonnes de boues d'épuration.



L'usine d'incinération de la SAIDEF à Posieux.

[© SAIDEF SA]

Les trois types de déchets acheminés depuis la ville de Fribourg à la SAIDEF



Les ordures ménagères incinérables

– récoltées dans les sacs bleus officiels



Les objets encombrants incinérables

– dont tous les matériaux réutilisables (métal, bois, etc.) ont été enlevés



Les boues d'épuration

– provenant de la station d'épuration des Neiges

Le respect de l'environnement

L'usine de la SAIDEF a été construite selon les technologies les plus modernes. Les fumées et les eaux usées sont traitées afin de réduire les charges polluantes à des valeurs nettement inférieures aux valeurs limites légales d'émission. Les résidus de l'incinération (mâchefers) sont déposés dans la décharge bioactive de Châtillon. La combustion des déchets dégage une énergie thermique qui est récupérée par une chaudière. Cette énergie est utilisée pour alimenter un chauffage à distance servant à chauffer tous les bâtiments de l'Institut agricole et de la station de recherche de Grangeneuve. Une nouvelle conduite, actuellement en construction, permettra d'alimenter également les industries de Moncor, ainsi que les bâtiments de l'Hôpital cantonal.

Informations: www.saidef.ch

Informations générales sur les déchets: www.dechets-ville-fribourg

Die Verbrennung von Abfällen und Klärschlamm

Was geschieht mit den blauen Säcken, welche die Einwohner jede Woche an den Straßenrand stellen und von den Gemeindefahrzeugen eingesammelt werden? Diese Haushaltabfälle sowie Sperrgut und neuerdings auch Klärschlamm werden der Verbrennungsanlage SAIDEF zugeführt. Sie befindet sich nahe der Stadt Freiburg bei Châtillon und ist mit modernsten Installationen zur Behandlung der Abfälle und Klärschlämme ausgerüstet.

SAIDEF – Verbrennungsanlage für Abfälle und Klärschlamm

Die Verbrennungsanlage SAIDEF wurde 1997 auf dem Gemeindegebiet von Posieux erstellt und verwertet brennbare Abfälle von 300 Gemeinden aus dem Kanton Freiburg und den angrenzenden Gebieten. Im Jahr 2007 wurde eine neue Anlage für die Behandlung von Klärschlamm in Betrieb genommen. Die gesamte Anlage verbrennt heute 80 000 Tonnen Siedlungs- und Industrieabfälle sowie 40 000 Tonnen Klärschlamm.

Die drei Kategorien von Abfällen, welche aus der Stadt Freiburg zur SAIDEF gelangen



Brennbare Haushaltabfälle

– eingesammelt in den offiziellen blauen Säcken



Brennbares Sperrgut

– von dem alle wiederverwertbaren Materialien (Holz, Metall usw.) entfernt wurden



Klärschlamm

– aus der Kläranlage Neiges

Im Einklang mit der Umwelt

Die Anlage der SAIDEF wurde nach den neuesten technischen Anforderungen gebaut. Das aus der Verbrennung entstehende Rauchgas sowie die Abwasser werden gereinigt und somit die Verschmutzungslast auf Werte vermindert, die wesentlich kleiner sind als die gesetzlichen Emissionswerte. Die Rückstände der Verbrennung (Asche) werden in der Reaktordeponie Châtillon endgelagert.

Die Verbrennung der Abfälle erzeugt thermische Energie, die von einem Dampfkessel gewonnen wird. Diese Energie speist eine Fernwärmeleitung – alle Gebäude des Landwirtschaftlichen Institutes sowie der Forschungsanstalt Grangeneuve werden damit beheizt. Eine neue Leitung ist zurzeit im Bau – sie wird zusätzlich Industriegebäude im Moncor sowie das Kantonsspital versorgen.

Informations: www.saidef.ch

Allgemeine Informationen zum Abfall: www.abfall-stadt-fribourg

Le Fribourg des inventeurs (4)

FRANÇOIS BIRBAUM, CRÉATEUR DES ŒUFS FABERGÉ

Des plus célèbres aux moins connus, quelques Fribourgeois ont fait preuve de génie en créant ou en innovant. Auteur de l'exposition consacrée au «Génie inventif de Fribourg», sur le stand de la Ville, invitée d'honneur de l'édition 2007 de la Foire de Fribourg, l'historien Alain-Jacques Tornare nous parle ici de François Birbaum (1872-1947), un pur produit made in Fribourg, qui connaît le succès dans la Sainte Russie.

Le 6 septembre 1872, Franz Peter/François-Pierre Birbaum naît à Fribourg, l'année même où Pierre-Carl Fabergé, alors âgé de 26 ans, prend la direction de la firme familiale dans la capitale des Tsars¹. Avant sa naissance, ainsi que nous le révèlent les recherches de l'historienne Eveline Maradan, les parents de François-Pierre habitent au Saint Home-Bon (Abbaye des Tailleurs, au 39, rue de la Neuveville). Son père, le boulanger Pierre-Eusèbe Birbaum, fils d'Ulrich et d'Anna, née Zamofing, tous deux originaires de Tavel/Tafers, est né le 13 juin 1839. Le 7 novembre 1870, il épouse Marie-Victoire, née le 20 décembre 1845, fille de Pierre-Bruno Uldry, originaire de Fribourg, et d'Anne-Marie, née Sudan, de Bulle.

En décembre 1870, la famille Birbaum se déplace de quelques centaines de mètres, franchit la Saarne et s'installe dans un logement plus grand à la Planche-Supérieure (actuel n° 37, juste à côté de l'Auberge de l'Epée). L'oncle de Pierre-François, Aloys Uldry, appelé à une vocation religieuse, semble avoir joué un rôle déterminant dans son éveil à l'art. Le jeune garçon fréquente le Collège Saint-Michel, passage obligé pour tout écolier doué. Outre un solide bagage intellectuel, l'institution marque généralement à jamais l'esprit de celui qui y est inscrit. Sur le tableau des prix et des élèves distingués pour l'année 1884/85, section industriel-



Œuf impérial (1909), reproduit in *Pro Fribourg*, N° 115, juin 1997, p. 32.

le, le nom de François figure en bonne place. Il se distingue en calligraphie, où il obtient un 7 (très bien), tout comme en dessin académique.

Le soleil se lève à l'est!

Face à une démographie importante et faible pourvoyeur d'emplois, le canton de Fribourg «exporte en masse» ses ressortissants en surnombre. Aussi, à la fin du XIX^e siècle, la Russie est-elle devenue une porte de sortie honorable tant pour les lettrés cherchant à se placer en qualité de précepteur(-trice), que pour les vigneron et autres artisans. Peu après le décès de sa mère survenu le 10 août 1886, François se voit contraint de mettre un terme à sa scolarité fribourgeoise. Le 5 octobre 1886, alors âgé de 14 ans, il obtient un passeport pour se rendre à Saint-Pétersbourg. C'est que d'autres Birbaum l'ont précédé en Russie. Ainsi Amélie, née Blanc, veuve de Philippe, s'installe au pays des Tsars en 1877 avec son fils, le commis-négociant Antoine Birbaum.

Pour Eveline Maradan: «Birbaum contribua à apporter ses lettres de noblesse à cette émigration civile si peu spectaculaire à l'époque. Tandis qu'autrefois ses compatriotes versaient le sang sur les champs de bataille de l'Europe et jusqu'en Russie, Birbaum fit couler l'or et l'argent dans l'atelier Fabergé»², qui produisit une cinquantaine d'œufs pour le compte des empereurs. Artiste, artisan et concepteur accompli, l'enfant de la Basse-Ville devient «Premier Maître» chez Carl Fabergé, joaillier des Tsars, avant

de prendre la direction de l'entreprise en 1895. Entre 1893 et 1920, devenu Frantz Petrovich, il définit le «style Fabergé» et assure la formidable diversité de la production des ateliers. Il dessine ainsi et collabore à la réalisation de plus de la moitié des œufs impériaux, œuvres d'art qui nous fascinent toujours autant. C'est ainsi que l'«œuf Rothschild Fabergé», vendu aux enchères chez Christie's à Londres le 28 novembre dernier, s'est «arraché» à 20,5 millions de francs suisses. Dans un tout autre esprit, un journal alla récemment jusqu'à faire de l'œuf Fabergé l'ancêtre du «Kinder Surprise», dans la mesure où l'intérieur de l'œuf recelait toujours un secret qui n'était révélé que lors de sa traditionnelle livraison à Pâques³. Ainsi l'«œuf Rothschild Fabergé» comporte un coq miniature, incrusté de diamants, qui sort pour marquer chaque heure en agitant ses ailes, opinant de la tête et ouvrant son bec pour chanter!

Membre fondateur de la Société russe d'Art et d'Industrie, le Fribourgeois allait imprégner de son

style nombre de bijoux et fut le créateur de toute une série des célèbres œufs offerts par les Tsars à leurs proches. C'est lui encore qui automatisa la production par le recours à la machine partout où c'était possible, donnant ainsi naissance à un domaine nouveau: l'art industriel.

A l'ouest rien de nouveau!

Birbaum figure donc parmi ces Suisses prestigieux qui contribuèrent à bâtir la Russie moderne, tels les fameux architectes tessinois qui construisirent Saint-Pétersbourg pour la plus grande gloire de Pierre le Grand. Contraint de retourner en Suisse après la Révolution d'Octobre 1917, l'ancien chef d'entreprise et designer de Fabergé entame dès lors à Aigle une seconde carrière, tout aussi méconnue, bien que novatrice, celle de pastelliste raffiné, d'orfèvre et de bijoutier. Si Fribourg lui consacre une exposition de tableaux en 1921, le créateur des œufs Fabergé, appréciés dans le monde entier, sera redécouvert en 1997, grâce à l'heureuse initiative d'Eric-Alain Kohler, son biographe, et de l'Association des Amis de François Birbaum, initiative qui débouchera sur un magnifique hommage publié par Pro Fribourg et sur des expositions à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg, ainsi qu'à Aigle.

¹ Sur la vie et l'œuvre de l'artiste fribourgeois, voir la très belle publication collective, sous la direction d'Eric-Alain Kohler, intitulée: *François Birbaum. Premier Maître du joaillier Fabergé 1872-1947*. Méandre Editions – Pro Fribourg (N° 115) et Association des Amis de François Birbaum, Fribourg–Saint-Pétersbourg–Aigle, 1997, 120 p.

² Eveline Maradan: «Les racines fribourgeoises» in *ouvrage cit.*, pp. 9–15.

³ Cf. *Le Matin bleu* des lundi 29 octobre 2007, p. 10, et jeudi 29 novembre 2007, p. 13.

Mieux comprendre le Fribourg d'aujourd'hui (III)

COMMENT A-T-ON «PLOMBÉ» L'AVENIR DE FRIBOURG AU DÉBUT DU XIX^e SIÈCLE?

Avant la révolution helvétique de 1798, l'Etat, la Ville et la Bourgeoisie de Fribourg se confondaient. Tout est chamboulé au tournant du XIX^e siècle. Démêler l'écheveau des liens entretenus par ces diverses instances équivaut à vouloir trancher un nœud gordien. Le défi a pourtant été relevé par Jean-Pierre Dorand, chargé de cours à l'université de Fribourg, dans une thèse d'habilitation de près de 600 pages publiée en 2006 chez Academic Press à Fribourg¹. L'historien Alain-Jacques Tornare a tiré pour nous la substantifique moelle de cet ouvrage éloquent, qu'il nous présente sous la forme d'une série d'articles thématiques sur l'Acte de Dotation de la Ville de Fribourg, des origines à nos jours (cf. 1700 N° 236 (Juin 2007), pp. 19-20 et N° 239 (Novembre 2007), pp. 10-11).



Portrait du directeur exécutif François-Pierre Savary (1750-1821) qui a profité sa ville des intérêts spoliatoires de la Chambre administratrice.
© AVT (salle du Conseil communal)

Rétablissement Fribourg sans toucher aux biens de famille

Patrimoine bourgeois et patrimonial de l'Etat sont, inextricablement mêlés avant 1798, ce qui ne va pas manquer de poser de graves problèmes et occasionner de fortes tensions entre Ville et Canton dès l'orée du XIX^e siècle. Les biens, plus ou moins considérables, des grandes institutions citadines, comme la Régie des propriétés bourgeois, ou l'Officiel des Bourgeois, vont devenir des enjeux très disputés entre 1798 et 1803. Dans un premier temps, l'Etat central, au nom de la Nation, rafle la mise et «Fribourg n'a plus que les yeux pour pleurer»². Si elle avait disposé des coutumes franches, la

La Chambre administrative et la Bourgeoisie font de la résistance

L'autorité cantonale, rouge du gouvernement helvétique chargé d'exécuter les lois, reculait pourtant à appliquer cet accord général de partage qui déboucha sur une «distribution trop lente des biens»³, qui prit plus de 18 mois! En trainant ainsi les pieds, la Chambre administrative aurait volontiers fait au passage un croc-en-jambe à la Commune. Une fois que celle-ci eut obtenu gain de cause, elle se retrouva en bûchille avec la Régie des propriétaires (la Bourgeoisie) qui voulait sa part du gâteau, à savoir la restitution des biens bourgeois. Mais comment identifier clairement les biens affectés à l'administration, sur une donne Régie-Municipalité imposée par le Petit Conseil, en fin de parcours⁴? In extenis, les édiles de la cité, qui vont cesser toute séance au 27 mai 1803, nomment une commission spéciale présidée par l'incontournable Savary, chargée de déterminer la liste des besoins et des revenus de la Ville.

Voulue et instaurée par Napoléon Bonaparte, en sa qualité de Médiateur, la «Commission de liquidation des dettes contractées par le Gouvernement helvétique» devait reconstruire pour chaque ville un revenu proportionnel à ses dépenses municipales. Elle siégera à Fribourg de mars 1803 à novembre 1804. En fera partie le patricien fribourgeois Simon Thöni Raemy (1761-1837), membre du gouvernement de son canton, qui sera pour le Petit Conseil «un excellent avocat au sein de la Commission de liquidation afin de faire comprendre à quel point la situation financière du canton est périlleuse». Ainsi: «Contrairement à une légende noire» existant en ville, qui attribue tous les malheurs de la capitale à l'Etat,

que la Bourgeoisie, à la suite de que la Bourgeoisie haine avec la Bourgeoisie mise! Fin du premier acte!

l'instauration du régime de l'Acte de Médiation, va reprendre les réserves du pouvoir municipal le 15 mars 1803. Fin du 2^e acte!

La fragilité des autorités municipales

Entre 1802-1803, Fribourg connaît pas moins de quatre Présidents de la Municipalité (Syndic de la Commune) en une année!⁵ Les Municipalités qui vont se succéder à partir du 17 novembre 1802 seront épiphénées et néophytes, alors qu'il faudrait des édiles expérimentés pour passer sans casse pour la cité, que Jean-Pierre Dorand nomme «l'épreuve redoutable de l'Acte de Dotation»⁶. Force est de constater qu'à un moment où il faudrait un comité de salut public doté de larges compétences, on a donc une Régie-Municipalité imposée par le Petit Conseil, en fin de parcours⁷. In extenis, les édiles de la cité, qui vont cesser toute séance au 27 mai 1803, nomment une commission spéciale présidée par l'incontournable Savary, chargée de déterminer la liste des besoins et des revenus de la Ville.

Voulue et instaurée par Napoléon Bonaparte, en sa qualité de Médiateur, la «Commission de liquidation des dettes contractées par le Gouvernement helvétique» devait reconstruire pour chaque ville un revenu proportionnel à ses dépenses municipales. Elle siégera à Fribourg de mars 1803 à novembre 1804. En fera partie le patricien fribourgeois Simon Thöni Raemy (1761-1837), membre du gouvernement de son canton, qui sera pour le Petit Conseil «un excellent avocat au sein de la Commission de liquidation afin de faire comprendre à quel point la situation financière du canton est périlleuse». Ainsi: «Contrairement à une légende noire» existant en ville, qui attribue tous les malheurs de la capitale à l'Etat,

c'est un autre organes qui se charge de la Dotation de la Ville⁸.

La Commission de liquidation de la dette helvétique élabore l'Acte de Dotation

Permettre au canton de démarquer sur des bases relativement saines⁹ tout en dotant convenablement la Ville, autant vouloir résoudre la quadrature du cercle. La Commission de liquidation «doit oublier qu'il est devenu obsolète tout comme la République helvétique»¹⁰, que l'il va naître. Par l'Acte de Dotation du 8 octobre 1803 la toute puissante Commission de Liquidation, source aux remarques du Conseil communal, statue souverainement en donnant à la Ville un peu plus du tiers des biens de l'Etat.

Aucune des deux entités n'a «pu, en particulier, fixer ou négocier ce montant»¹¹, à savoir 32 000 francs de l'époque, sans cesse courir les besoins indispensables de la ville de Fribourg. Fin du 3^e acte en attendant l'épilogue.

Alain-Jacques Tornare

¹ Jean-Pierre Dorand, *La ville de Fribourg de 1798 à 1814. Les municipalités sous l'Helvétie et la Médiation, une comparaison avec d'autres villes fédées de Suisse*, Académie Press Fribourg 2006.

² *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.212.

³ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.239.

⁴ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.314.

⁵ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.220.

⁶ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.249.

⁷ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.259.

⁸ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.284.

⁹ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.324.

¹⁰ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.314.

¹¹ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.339.

¹² *Idem.*

¹³ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.338.

¹⁴ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.343.

¹⁵ *La ville de Fribourg de 1798 à 1814*, p.350.

Au Musée d'art et d'histoire

Découverte de 6 à 7



En passant par la Lorraine? Vierge à l'enfant, artiste inconnu (début du XIV^e siècle)

Le Musée d'art et d'histoire de Fribourg possède une statue médiévale de la Vierge, dont on ne sait presque rien. Son âge précis, sa provenance, son passé, les circonstances de sa découverte restent mystérieux, ainsi que son emplacement original, son commanditaire et son sculpteur. Une hypothèse s'impose, afin de déessler le moindre indice qui nous indiquerait si elle vient de Fribourg ou de la Merz, si elle date du XIV^e ou du XV^e siècle. La belle iconique révèle néanmoins aussi quelques qualités iconographiques remarquables. Dans tous les cas de figure, elle invite le spectateur, en langage sur la trace de son histoire, à déployer des capacités d'observation dont il ne se servit jamais doute.

L'œuvre sera présentée le mardi 12 février 2008, à 18 h 15, par l'historien de l'art Michael Grandmontagne, dans la salle de la découverte de 6 à 7.

Musée d'art et d'histoire (MAHF), rue de Morat 12, 1700 Fribourg, tél. 026 305 51 40, www.fr.ch/mahf

VOTATION DU 24 FÉVRIER 2008



ABSTIMMUNG VOM 24. FEBRUAR 2008

Le Conseil communal de la Ville de Fribourg informe ses concitoyens des heures d'ouverture du bureau de vote de la Ville et des possibilités d'exercer le droit de vote.

Le **24 février 2008**, les citoyens de la Ville de Fribourg seront appelés à se prononcer sur les objets suivants:

VOTATION FÉDÉRALE

1. Acceptez-vous l'initiative populaire «contre le bruit des avions à réaction dans les zones touristiques»?
2. Acceptez-vous la loi fédérale du 23 mars 2007 sur l'amélioration des conditions fiscales applicables aux activités entrepreneuriales et aux investissements (loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II)?

OU?

Le Bureau de vote de la Ville est situé dans le quartier du Bourg, à la **rue des Chanoines 1**, ancienne Maison de Justice.

QUAND?

Le bureau de vote est ouvert aux électeurs:

le samedi	de 10 h 00 à 12 h 00
le dimanche	de 10 h 00 à 12 h 00

EIDGENÖSSISCHE ABSTIMMUNG

1. Wollen Sie die Volksinitiative «Gegen Kampfjetlärm in Tourismusgebieten» annehmen?
2. Wollen Sie das Bundesgesetz vom 23. März 2007 über die Verbesserung der steuerlichen Rahmenbedingungen für unternehmerische Tätigkeiten und Investitionen (Unternehmenssteuerreformgesetz II) annehmen?

WAHLLOKALE

Das Wahlbüro der Stadt im Burgquartier, Chorherengasse 1 (ehem. Gerichtsgebäude)

ÖFFNUNGSZEITEN

Das Lokal ist für Stimmbürgerinnen und Stimmbürger geöffnet:

Samstag	10.00 bis 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 bis 12.00 Uhr

VORZEITIGE STIMMABGABE: BRIEFLICHE STIMMABGABE ODER DEPONIERTE STIMMABGABE

In Anwendung des Art. 18 des GABR kann jede stimmberechtigte Person ihr Stimmrecht brieflich oder durch Abgabe bei der Gemeinde vorzeitig ausüben, sobald sie das Stimmmaterial erhalten hat.

a) **Briefliche Stimmabgabe:** Das verschlossene, doch **unfrankierte** Antwortcouvert muss rechtzeitig einem Postbüro übergeben werden, so dass es vor der Schliessung des Urnengangs beim Wahlbüro eintrifft.

b) **Deponierte Stimmabgabe:** Das verschlossene Antwortcouvert kann bis spätestens am Freitag vor der Abstimmung um 17 Uhr beim Stadthaus abgegeben werden. Ab Freitag 17 Uhr bis spätestens Sonntag um 9 Uhr kann die Stimmabgabe im Briefkasten des Stadthauses erfolgen.

- Der Stimmzettel muss in den Briefumschlag für die betreffende Abstimmung oder Wahl gelegt werden (Stimmcouvert, Umschlag C5).
- Die einzelnen Stimmcouverts (Umschlag C5) müssen in das Antwortcouvert gelegt werden, das als Stimmrechtsausweis dient.
- Das Antwortcouvert muss verschlossen (zugeklebt) sein.
- **Unterschreiben Sie bitte an der vorgesehenen Stelle auf dem Antwortcouvert, sonst ist Ihre Stimmabgabe ungültig.**
- Für die Rückgabe streichen Sie Ihre Adresse bitte so durch, dass sie noch lesbar ist (x).
- Beim mechanischen/manuellen Sortieren der Post kann jederzeit ein Fehler unterlaufen. Deshalb empfehlen wir Ihnen, Ihre Sendungen spätestens am Donnerstag vor der Abstimmung/Wahl bei der Post aufzugeben.

VOTE ANTICIPÉ: PAR CORRESPONDANCE OU PAR DÉPÔT

Conformément aux dispositions de l'article 18 LEDP, le citoyen peut, dès qu'il a reçu le matériel de vote, exercer son droit de vote anticipé.

a) **Par correspondance:** L'enveloppe-réponse fermée **sans être affranchie**, est remise à un bureau de poste de telle manière qu'elle puisse parvenir au Bureau électoral avant la clôture du scrutin.

b) **Par dépôt:** L'enveloppe-réponse fermée peut être déposée dans l'urne mise à disposition à la Maison de Ville, au plus tard jusqu'au vendredi précédent le scrutin, à 17 h 00. Dès vendredi 17 h 00 et au plus tard jusqu'au dimanche, à 9 h 00, elle peut être introduite dans l'une des boîtes aux lettres de la Maison de Ville.

- Le bulletin de vote doit être introduit dans l'enveloppe qui correspond à la votation en cause – format C5.
- L'enveloppe de vote (format C5) doit être placée dans l'enveloppe-réponse faisant office de certificat de capacité.
- L'enveloppe-réponse doit être fermée (collée).
- **Sous peine de nullité, veuillez apposer votre signature manuscrite à l'endroit indiqué sur l'enveloppe-réponse.**
- Pour le retour par la poste, veuillez biffer votre adresse (x) qui doit toutefois rester lisible.
- Lors du tri postal mécanique/manual, une erreur est toujours possible, raison pour laquelle nous vous conseillons de déposer vos envois à la poste au plus tard le jeudi qui précède la votation.

DISPOSITIONS PÉNALES

Les délits contre la volonté populaire sont réprimés par les articles 279 à 283 du Code pénal suisse.

Toute récolte organisée des enveloppes-réponses est interdite – art. 282^{bis} CPS.

CLÔTURE DU REGISTRE ÉLECTORAL – art. 3 RELEDP: mardi 19.2.2008, à 12 heures.

CLÔTURE DU SCRUTIN – art. 20 LEDP: dimanche 24.2.2008, à 12 heures.

GESETZLICHE STRAFBESTIMMUNG

Vergehen gegen den Volkswillen werden gemäss den Artikeln 279–283 des Schweizerischen Strafgesetzbuchs bestraft.

Jedes organisierte Sammeln der Antwortcouverts ist verboten – Artikel 282 StGB)

SCHLIESUNG DES STIMMREGISTERS – Art. 3 PRR: Dienstag, den 19.2.2008 um 12 Uhr.

SCHLIESUNG DES URNENGANGES – Art. 20 PRG: Sonntag, den 24.2.2008 um 12 Uhr

Modification des heures d'ouverture du bureau de vote



Voilà plus de deux ans que la Ville de Fribourg a réorganisé ses bureaux de vote en centralisant le vote au seul bureau de la Maison de Justice. Cette pratique a fait progresser le vote par correspondance d'environ 90%.

Les statistiques démontrent que la participation au bureau de vote se compose comme suit:

Le vendredi soir	une quarantaine de personnes	(~ 4%)
Le samedi matin	plus de cent soixante personnes	(~19%)
Le dimanche matin	plus de six cent vingt personnes	(~75%)

Au vu de ces chiffres, le Conseil communal, sur proposition du bureau électoral (représentants des partis politiques), **a décidé de supprimer l'ouverture du bureau de vote le vendredi soir**.

Malgré la situation financière difficile de la Ville, et afin d'encourager les citoyens à exercer leur droit de vote, le Conseil communal a cependant confirmé la prise en charge des frais de port par la commune. Il encourage toutefois les citoyens à venir déposer leur enveloppe-certificat de capacité civique directement à la Maison de Ville. A bon entendeur, et merci de votre compréhension.

Il est profité de ce message pour rappeler quelques principes:

Vote par correspondance:

Il est possible d'effectuer son devoir de citoyen en votant par correspondance. Dans ce cas, l'enveloppe-certificat sert d'enveloppe-réponse (port payé par la Ville en courrier A) et doit être postée de manière à parvenir au bureau électoral avant la clôture du scrutin. Elle peut aussi être déposée à la Maison de Ville, pendant les heures d'ouverture de l'administration, soit du lundi au vendredi, de 8 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00, ou glissée dans la boîte aux lettres de la Maison de Ville jusqu'au dimanche matin à 9 h 00 précises.

Pour que le vote par correspondance soit valable:

- biffer son adresse ✕ qui doit toutefois rester **lisible**,
- **apposer, sous peine de nullité, sa signature manuscrite à l'endroit indiqué.**

Vote au local de vote:

On s'y présente **personnellement**, muni de son enveloppe-certificat de capacité civique, ainsi que de la ou des enveloppes de vote préalablement remplies à la maison. La signature manuscrite n'est pas nécessaire.

Lors de chaque votation / élection, l'horaire d'ouverture du bureau de vote (Maison de Justice, rue des Chanoines 1) est le suivant:

Samedi	10 h 00 à 12 h 00
Dimanche	10 h 00 à 12 h 00

Celui qui participe au scrutin sans en avoir le droit, notamment en utilisant une enveloppe-réponse qui ne lui est pas destinée ou en contrefaisant une signature, peut être puni de l'emprisonnement ou de l'amende – art. 282 CPS.

Neue Öffnungszeiten für das Wahllokal

Vor mehr als zwei Jahren nahm die Stadt Freiburg eine Neuordnung ihrer Wahllokale vor und behielt für Wahlen und Abstimmungen nur ein einziges Lokal im Gerichtsgebäude bei. Infolgedessen stieg die briefliche Stimmabgabe auf etwa 90% an.

Laut den Zählungen wird das Wahllokal wie folgt besucht:

Freitagabend	ca. 40 Personen	(~ 4%)
Samstagmorgen	mehr als 160 Personen	(~19%)
Sonntagmorgen	mehr als 620 Personen	(~75%)

In Anbetracht dieser Zahlen hat der Gemeinderat auf Antrag des Wahlbüros (Vertreter der politischen Parteien) **beschlossen, die Öffnung des Wahllokals am Freitagabend aufzuheben**.

Trotz der schwierigen Finanzlage der Stadt und um die Bürgerinnen und Bürger zu ermutigen, ihr Stimmrecht auszuüben, hat der Gemeinderat die Übernahme des Portos durch die Gemeinde beibehalten. Er empfiehlt allerdings den Bürgerinnen und Bürgern, ihr Antwortcouvert (Stimmrechtsausweis) direkt im Stadthaus abzugeben, und dankt allen, die dies tun, für ihr Verständnis.

Im Folgenden seien einige Prinzipien in Erinnerung gerufen:

Briefliche Stimmabgabe:

Es ist möglich, seine Bürgerpflicht per brieflicher Stimmabgabe zu erfüllen. In diesem Fall dient der Stimmrechtsausweis-Umschlag als Antwortcouvert (Porto für die Rücksendung mit Tarif A zu Lasten der Gemeinde), das dem Wahlbüro vor Schliessung der Wahllokale vorliegen muss. Das Couvert kann auch im Stadthaus während der Öffnungszeiten der Verwaltung, das heisst montags bis freitags von 8.00 bis 11.30 Uhr und von 14.00 bis 17.00 Uhr, abgegeben oder bis Sonntagmorgen 9.00 Uhr in den Briefkasten des Stadthauses geworfen werden.

Damit die briefliche Stimmabgabe gültig ist, muss

- die eigene Adresse mit einem ✕ durchgestrichen werden, doch **lesbar** bleiben,
- **das Couvert am angegebenen Ort eigenhändig unterschrieben werden, andernfalls es ungültig ist.**

Stimmabgabe im Wahllokal:

Im Wahllokal erscheint man **persönlich**, mit seinem Stimmrechtsausweis-Umschlag und dem/den zu Hause ausgefüllten Stimmumschlag/Stimmumschlügen. Die eigenständige Unterschrift ist nicht erforderlich.

Bei jeder Abstimmung/Wahl ist das Wahllokal (Gerichtsgebäude, Chorherren-gasse 1) wie folgt geöffnet:

Samstag	10.00 – 12.00 Uhr
Sonntag	10.00 – 12.00 Uhr

Wer unbefugt an einer Abstimmung teilnimmt, insbesondere ein nicht für ihn bestimmtes Antwortcouvert verwendet oder eine Unterschrift fälscht, wird mit Gefängnis oder Busse bestraft.
Art. 282 StGB.

Chronique forestière

Changements climatiques: le chêne remplacera l'épicéa!

L'épicéa disparaîtra du Plateau suisse. Voici en substance une des conclusions les plus marquantes du séminaire consacré aux conséquences des changements climatiques pour les forêts qui s'est tenu en novembre 2007 à l'EPFL¹ et organisé par l'Institut fédéral de recherche du WSL². Si cette affirmation se confirme, l'économie forestière subira d'importantes mutations!



Evolution rapide du climat

Depuis le début du siècle passé, les changements sont déjà perceptibles. En 30 ans, les températures ont augmenté en Suisse au rythme de 0.57° C par décennie. La floraison a lieu 3 semaines plus tôt qu'il y a 50 ans. Les hivers sont plus doux et les canicules plus fréquentes. La forêt a gagné en altitude d'environ 100 mètres en 40 ans. Les modèles climatiques pronostiquent des précipitations plus intenses et des épisodes de sécheresse plus réguliers.



Ecosystème forestier en pleine mutation

Les modifications prévisibles du fonctionnement de l'écosystème forestier sont caractérisées notamment par l'allongement de la saison de végétation, l'augmentation de la productivité forestière (fléchissement probable vers le milieu du siècle pour certaines situations) et le déplacement vers le nord de plusieurs espèces. Les nouveaux régimes de température et de précipitations rendront les arbres plus vulnérables aux micro-organismes et aux insectes «parasites» tels que les bostryches.

Place au chêne

On prévoit dès 2050-2100 déjà une modification perceptible de la répartition des espèces forestières. L'épicéa, le sapin blanc, mais aussi dans une moindre mesure le frêne et le hêtre rencon-

treront des difficultés sur le Plateau. Dans ces conditions, le chêne, en particulier le chêne sessile (*Quercus petraea*), sera vraisemblablement favorisé et s'installera naturellement dans ces nouveaux espaces.

L'industrie du bois «au diapason des feuillus»

En Suisse, actuellement, une très large partie de notre industrie du bois est orientée vers les résineux, principalement l'épicéa. A l'avenir, il faudra compter sur une plus grande proportion de feuillus sur le marché, tendance qui se fait déjà sentir suite aux effets de l'ouragan Lothar. Beaucoup de résineux ont disparu, renversés par les vents violents ou ont dépéri les années suivantes sous les attaques répétées du bostryche.

Les régions de montagne fourniront certes encore du bois résineux, mais dans une moindre mesure. Un développement de l'industrie du bois pour la mise en valeur des feuillus est absolument nécessaire si on souhaite valoriser ces produits forestiers dans notre pays. Il serait regrettable d'exporter cette matière première et de la racheter par la suite sous forme de produits finis dont la plus-value reste à l'étranger. De plus, d'un point de vue environnemental, c'est contraire au principe du développement durable.

Les forestiers sur le qui-vive

Face aux changements climatiques, la création de forêts mélangées, riches en espèces, est certainement une mesure nécessaire. Cette diversité nous permettra de conserver à long terme les essences³ qui résistent le mieux. Il serait prudent d'appliquer une surveillance des arbres sensibles, tels que l'épicéa, le hêtre et le pin sylvestre. Le choix des espèces par rapport aux conditions du sol et leur capacité de résistance au stress hydrique sont autant d'éléments à prendre en considération.



Afin que la forêt de demain puisse encore remplir ses nombreux rôles dans notre société, il faudra être très attentifs aux changements et tenter d'accompagner cette évolution. Le principe d'une sylviculture⁴ proche de la nature est plus que jamais d'actualité.

A consulter: www.wsl.ch/dossiers/klimawandel/

Service des forêts et de la faune, F. Schneider

¹ Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

² «Wald Schnee und Landschaft»

³ Espèces d'arbres

⁴ Art de cultiver la forêt, «silva» en latin.

1998 – 2008

10 ANS DE FEMMES DANS L'ESPACE!



espacefemmes fête cette année ses 10 ans d'existence!

L'association a été créée en 1998 par des femmes, pour la plupart migrantes, qui furent les pionnières de l'avancement de la cause féminine dans le canton de Fribourg. Leur but était de mettre à disposition des femmes et associations féminines du canton «un espace de rencontre et d'échanges, d'information et de formation, de consultation et de documentation, de santé et de prévention, d'animation et de culture, de débats et d'activités réalisé par des femmes pour les femmes suisses et immigrées du canton de Fribourg».

Selon ses statuts, les buts de l'association sont, notamment, de «contribuer à réaliser dans les faits l'égalité entre femmes et hommes et à combattre toute forme de discrimination à leur encontre».

Dès ses débuts, *espacefemmes* propose des offres concrètes, notamment des animations, des cours de langue pour migrantes, un service de consultation juridique en droit de la famille et des entretiens pour aider les femmes à s'insérer sur le marché du travail. La motivation d'offrir ces services est le soutien à l'insertion sociale et professionnelle des femmes du canton, dans le souci d'offrir des activités complémentaires aux autres services existants.

En 2002, *espacefemmes* quitte l'appartement du chemin Monséjour pour s'installer à la rue Hans-Fries, dans des locaux plus adéquats, centrés, visibles et accessibles.

En 2004, elle s'offre une réflexion, qu'elle finalise par la rédaction d'une ligne directrice sur la non-mixité de l'espace. Celle-ci définit que: «Un centre pour femmes a toute sa légitimité tant que les inégalités entre femmes et hommes



existeront». Parallèlement, *espacefemmes* constitue le dossier nécessaire à l'obtention du label eduQua, label certifiant la qualité des formations proposées. Dans ce cadre, *espacefemmes* précisera ses buts et valeurs dans une charte.

Au fil de ses années et grâce à l'augmentation de sa visibilité, *espacefemmes* a vu sa fréquentation croître chaque année. En 2007, près de 3000 femmes et 450 enfants ont franchi la porte de son centre, la moitié étant des personnes migrantes.

Pour réaliser toutes ces activités, *espacefemmes* dispose de la motivation de femmes actives et engagées, de professionnelles du social et de la communication:

deux directrices de projet et une quinzaine de collaboratrices. L'association bénéficie de précieux soutiens financiers: de la Confédération, par l'intermédiaire du BFEG (Bureau fédéral de l'égalité) et de l'ODM (Office des migrations), du canton, de la Loterie romande, de fidèles communes de l'agglomération et du canton ainsi que de privés, notamment les membres de l'association, des paroisses et des entreprises.

En 10 ans, *espacefemmes* est devenu un outil performant et indispensable. Il est aussi un lieu d'échange propice à la création de liens et d'accompagnement à l'intégration. Des femmes engagées et persuadées de la nécessité de la

présence d'une association féministe ont participé à la conception et à la réalisation de ses nombreux projets.

Le développement d'*espacefemmes*, la créativité de ses projets et la variété de ses prestations, reconnues bien au-delà des frontières cantonales, dépendent en grande partie de l'engagement de ses membres et du travail bénévole de son comité.

Du chemin Monséjour à la rue Hans-Fries, *espacefemmes* fête aujourd'hui ses 10 ans d'activité! Donner à ces 10 ans l'importance méritée, en remerciant toutes les femmes qui ont cru à son histoire, y croient encore et continuent à la soutenir, c'est le souhait de l'association. Mais il reste encore tant à faire!

Le programme d'animations semestriel de l'espace, qui s'est étoffé année après année, prend en 2008 une allure particulière avec les événements prévus pour les festivités des 10 ans. Des événements phares jalonnent cette année, le 1^{er} ayant eu lieu le 25 janvier à *espacefemmes* avec le Trio Norn. Un temps de réflexion est aussi agendé les 7 et 8 mars, sur l'identification des besoins des migrantes et les réponses qu'*espacefemmes* et la société peuvent apporter.

Informations disponibles sur le site www.espacefemmes.org – www.frauenraum.org, par téléphone au 026 424 59 24, ou en lisant la presse locale.

espacefemmes
Rue Hans-Fries 2
1700 Fribourg

Vous pouvez soutenir
espacefemmes en devenant
membre ou en versant un don
au CCP 17-400278-0.

Le saviez-vous?

Des ateliers santé pour les seniors

Seniors, que vous soyez en bonne santé, indépendants et autonomes ou que vous viviez une phase fragile avec des problèmes de santé, vous avez le choix parmi **10 ateliers** proposés par la **Croix-Rouge**. Deux ateliers s'adressent aux accompagnants d'un proche en difficulté.



Diététique, sommeil, douleurs chroniques, stimulation de la mémoire, deuil d'un proche et d'autres thèmes seront abordés dans ces animations interactives. Le but est de vous aider à mieux vivre les maux courants dus à l'âge.

Tous les détails sont consultables sur le site:

www.croix-rouge-fr.ch

Services Promotion de la santé et prévention
Croix-Rouge fribourgeoise
Rue Guillaume-Techtermann 2
CP 279
1701 Fribourg
Tél. 026 347 39 58

A la découverte
des sentiers de l'eau!

Parcours nature autour du lac de Pérolles et de ses affluents (Sarine/Glâne/Gérine)



Pour plus d'informations: www.sentiersdeleau.ch
Brochures disponibles: Office du tourisme de Fribourg



A la Bibliothèque



LECTURES CHOISIES

L'année anniversaire de la Ville de Fribourg a vu la parution de nombreux ouvrages, disponibles à la Bibliothèque. (Liste non exhaustive)

Fribourg: une ville aux XIX^e et XX^e siècles / sous la dir. de Francis Python; collab. des Archives de la Ville. – Bourgeoisie de la Ville de Fribourg et Editions La Sarine 2007. *Le livre «officiel» de la commémoration présente en cinq volets richement illustrés les mutations de la cité en recourant à des recherches inédites et à une animation originale sur cédérom.*

Fribourg dans l'ici et l'ailleurs / texte de Jacques Chesseix; photos de Noël Aeby. – La Sarine, 2007. Il s'agit avant tout d'un ouvrage photographique qui porte l'empreinte de Noël Aeby, natif du lieu, avec le texte d'un écrivain attaché depuis sa jeunesse à «une ville où le temps ne passe pas».

La cathédrale Saint-Nicolas de Fribourg: miroir du gothique européen / sous la dir. de Peter Kurmann. – La Bibliothèque des Arts, 2007. Destinée à un large public comme au monde des initiés, cette publication rend compte de l'importance culturelle et artistique de notre cathédrale.

Fribourg la secrète, entre rêves et scandales / recueil publié par la Société fribourgeoise des écrivains. – La Sarine, 2007. *Dix-huit textes d'écriture vagabonde invitent le lecteur à flâner au sein des ruelles littéraires et savourer les rencontres insolites, parfois cocasses, qu'elles recèlent.*

Fribourg en Suisse, ou Freyburg: vues de la ville au temps des Lumières: extrait de l'Encyclopédie d'Yverdon (1773) / présenté par Alain Bosson. – Freyburg auch Fryburg: Stadtansichten aus dem Zeitalter der Aufklärung: aus dem «Allgemeines helvetisches, eydgenössisches oder schweizerisches Lexicon» / erläutert von Volker Reinhardt. *Les deux encyclopédies contiennent des occurrences significatives concernant notre ville, que la BCUF a voulu rendre largement accessibles sous une forme conviviale.*

L'image de Fribourg / Hermann Schöpfer. – Société d'histoire du canton de Fribourg: Fiduconsult, 2007. *Bâtie avec virtuosité sur un site extravagant, la Ville de Fribourg a toujours fasciné les artistes.*

Le Fribourg des Mühlhauser = Das Freiburg der Mühlhauser: 1930-1975 / Jean Mühlhauser; Emmanuel Schmutz. – La Sarine: BCUF, 2007. *L'ouvrage propose les regards en noir-blanc de deux virtuoses fribourgeois de la photographie.*

Le futur c'est nous: des jeunes de 15 à 20 ans s'expriment / Jean-Damien Fleur. – Association Charlatan, 2007. *Portrait – parfois sérieux et parfois poétique – de la jeunesse fribourgeoise actuelle et de la société qui la voit grandir.*

Peter Falk: spectacle de gala à l'occasion du 850^e anniversaire de la Ville de Fribourg / Jean Steinauer. – Ville de Fribourg, 2007. *Cette pièce trace le destin d'un homme hors du commun ainsi que le portrait de Fribourg dans l'Europe de la Renaissance.*

Calepin, loupe et filet: les naturalistes fribourgeois sortent de leur réserve / Laurence Perler. – Ed. Faim de siècle, 2007. *Ce thème a fait l'objet d'une exposition présentée au Musée d'histoire naturelle de Fribourg.*

Exposition

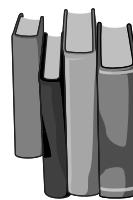
Sculptures de Monique Siffert, photographies du Vietnam de Jean-Pierre Perroud. A voir jusqu'au 8 mars 2008, aux heures d'ouverture de la Bibliothèque.

Bibliothèque de la Ville de Fribourg

Ancien Hôpital des Bourgeois
Rue de l'Hôpital 2
Entrée C, 2^e niveau
www.bibliothekefribourg.ch
bibliothekefribourg@ville-fr.ch
026 351 71 44

Horaire:

Lundi, mardi et vendredi
14 h – 18 h



In der Bibliothek

HERAUSGEPICKT

Die langjährige Bibliotheksleiterin Susanne Gapany begibt sich nach 36 Jahren unermüdlichen Einsatzes für die Deutsche Bibliothek per Ende 2007 in den wohlverdienten Ruhestand. Auch Susanna Tschirren verlässt uns nach beinahe 20 Jahren Mitarbeit. Beiden sei hier für ihren zuverlässigen Einsatz gedankt.

Das neue Bibliotheksteam stellt sich vor

Giovanna Riolo (seit über 20 Jahren dabei) übernimmt gemeinsam mit Margrit Perler (neu) die Bibliotheksleitung. Erstere betreut die Belletristikabteilung für Erwachsene, die neue Bibliothekarin den Sektor Kinder- u. Jugendbücher. Claudia Rotzetter (seit 2 Jahren dabei) ist für die Sachbücher und Pia Suter (neu) für die Non-Books zuständig.

Alle freuen sich weiterhin auf treue Kundschaft, die sie gerne mit Rat und Tat begleiten.

Buch-Neuigkeiten

Eine kleine Auswahl Neuan schaffungen, die ab sofort zur Ausleihe bereitsteht:

Divisadero von Michael On daatje – Der Bestsellerautor (*Der englische Patient*) weiss uns einmal mehr mit brillanter Erzäh lkunst zu begeistern. – Einer der meistdiskutierten deutschen Ro mane 2007 ist wohl zweifelsohne **Böse Schafe** von Katja Lange-Müller. Die aussergewöhnliche Liebes- und Aidsgeschichte spielt 1987 im geteilten Berlin. – Ein Wirtschaftskrimi der besonderen Art ist **Dr. Guido A. Zäch – Wohltäter oder Täter?** von Peter Zihlmann. Nach zwei Büchern über den umstrittenen Arzt ist dies wohl das erste, das sich zu lesen lohnt, ist es doch von einem unabhängigen Autor recherchiert und geschrieben worden. –

In **Briefe aus Abessinien** von Rolf Meier erfahren wir durch authentische Dokumente Interessantes zu

Mercredi 10 h – 18 h
Jeudi 14 h – 20 h
Samedi 10 h – 12 h

einer unglaublichen Auswanderungsgeschichte eines jungen Paars aus dem Jura nach Äthiopien Ende des 19. bis Mitte des 20. Jahrhunderts. – Wie gehen wir mit dem Alter um? Mit unserem eigenen und dem uns nahestehender Menschen? Witzig und liebenvoll beschreibt dies **Cyrille Offermans** in *Warum sollte ich meine demente Mutter beliegen?* Und mit praktischen Informationen und sachlicher Kritik berichtet ein anonymer deutscher Autor in *Wohin mit Vater?*, wie er in kürzester Zeit eine Pflegelösung für seinen Vater finden muss. – Brandaktuell ist das Buch von **Silvio Bircher** (SP-Politiker mit einer dreissigjährigen Laufbahn als Gross-, National- und Regierungsrat), verfasst vor der Bundesratswahl 2007: **Wahlkarussell Bun deshaus**. Die Abwahl von Bundesrätin Metzler nennt er einen «Tabubruch, der Folgen hat, indem künftig auch anderen Bundesräten dieses Schicksal drohen könnte...». Wie wir unterdessen wissen, ist dies eine treffende Prognose! Das packende Politbuch ist mit viel Sach- und Hintergrundwissen geschrieben. – Und zum Abschluss der gesellschaftskritische Roman von **Elisabeth George: Am Ende war die Tat**. Ausnahmsweise schreibt die Autorin keinen süffigen Krimi. Sie durchleuchtet vielmehr das soziale Elend von farbigen Jugendlichen in heruntergekommenen Aussenquartieren Londons.

Märchen

Fabienne Baumann erzählt Geschichten für die Kleinen am Freitag, 15. und 29. Februar (16.30).

Deutsche Bibliothek Freiburg

Spitalgasse 2
1700 Freiburg
026 322 47 22
www.deutschebibliothekfreiburg.ch
deubibfr@villefr.ch

Öffnungszeiten:

Montag, Dienstag, Freitag
15–18 Uhr
Mittwoch 9–11 und 15–18 Uhr
Donnerstag 15–20 Uhr
Samstag 10–12 Uhr

MÉMENTO

CONCERTS

- I Cameristi**
musique de chambre; dir.: Jost Meier; soliste: Dominik Kiefer (violon); œuvres de Locke, Haydn et Jost Meier; je 31 janvier, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

- Eclats Concerts: Collegium Novum Zürich**
musique contemporaine; ve 1^{er} février, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

- Singphoniker**
six voix d'hommes avec piano; ma 12 février, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.

- Ciné-concert: L'Orchestre de la Suisse Romande**
dir.: Philippe Bérard; projection du film *Les Temps Modernes*, avec interprétation en direct de la musique de Charlie Chaplin; ve 22 février, 20 h, aula Magna Uni Miséricorde.



C. Chaplin dans
Les Temps Modernes.

- L'Ensemble Sobaite**
Messe en sol majeur, de F. Poulenc et *Messe en double-chœur*, de Fr. Martin; di 24 février, 17 h, église Saint-Maurice.

- L'Orchestre des Jeunes de Fribourg**
dir.: Th. Kapsopoulos; soliste: Maximilian Hornung (violoncelle); œuvres d'Ives, J.S. Bach et Saint-Saëns; di 24 février, 17 h, aula Magna Uni Miséricorde.

- New York Jazz and more ...**
par les chœurs Tiramisu et La Rose des Vents; dir.: S. Cosandey; di 24 février, 17 h, église de Villars-sur-Glâne.

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

- Edmée Angéline Sansonnens – harpe**
di 17 février, 17 h.
- Musique espagnole**
avec Joelle Delley Zhao (soprano) et un quintette de chambre; œuvres de Turina, Gimenez et Luna; sa 23 février, 20 h 15.

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

- Georgie James**
pop folk; me 6 février, 20 h.
- The Lundegaards**
pop rock; sa 9 février, 21 h.
- L'enfance rouge**
rock alternatif; ve 15 février, 21 h.
- Fri-Son fait son cinéma**
sa 16 (20 h) et di 17 février (17 h 30). **Greis / Eggipa Fifauter**
ve 22 février, 21 h.
- Rhesus / Les Breastfeeders / Beerzel and the Cigarettes**
sa 23 février, 20 h.
- Roni Size / Reprazent**
ma 26 février, 21 h.

LE NOUVEAU MONDE

Ancienne Gare

- Fluctur. 02**
electro jazz; je 31 janvier, 21 h.
- Lola De Valence**
jazz hispano oriental; ve 1^{er} février, 22 h.
- Fleuve Congo**
reggae-ska; sa 2 février, 22 h.
- La Grande Eau (Blik-Franciolli)**
chanson; ve 8 février, 22 h.
- Risk No Disko Tour**
sa 9 février, 22 h.
- Le goût des mots – Atelier d'écriture créative**
avec Viviane Aeby; di 10 février, 15 h; réservations: 026 322 57 67.
- A Tapette et à Roulette**
humour; avec Yann Mercanton; ve et sa 15 et 16 février, 20 h 30.
- Chocolate Show: Abel**
spectacle musical tout public; C^e Schafisinn; di 17 février, 9 h 30 et 15 h.
- Helena Noguerra**
chanson-jazz; je 21 février, 21 h.
- Monkey 3**
psycho stoner; ve 22 février, 22 h.
- Benoît Dorémus**
chanson; sa 23 février, 22 h.

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

- Jam Session, avec Christophe Pochon**
me 30 janvier, 20 h 30.
- Marc Perrenoud Trio / Stefan Aeby Quartet**
jazz; ve 1^{er} février, 21 h.

- Carnaval**
sa 2 et ma 5 février, 21 h.

- Opus 5 Brass Quintet**
me 13 février, 20 h 30.

- Boulouris 5**
tango/classique; sa 16 février, 21 h.
- Marc Helias / Open Loose Trio**
jazz; ve 22 février, 21 h.

- Stade feat. Joy Frempong / Mobile in motion**
Electro/Abstrac – Hip-Hop; sa 23 février, 21 h.

THEATER

- Die Frau von früher**
von Roland Schimmelpennig; Mo., 11. Februar, 20 Uhr, Aula magna Uni Miséricorde.

THÉÂTRE DES MARIONNETTES

Derrière-les-Jardins 2

- Bleu comme une orange**
par la C^e La Cardamone; sa 23 (17 h) et di 24 février (15 h).

LE BILBOQUET

Rte de la Fonderie 8b

- Bruno Coppens: Ma déclaration d'humour**
ve 1^{er} février, 20 h 30.
- Colette Migné: Petits arrangements sous l'édredon**
je 14 février, 20 h 30.

KELLERPOCHE

Rue de la Samaritaine 3

- Geschichte einer Tigerin**
von Dario Fo; mit Jörg Bretschneider; Fr., 15. Februar, 20.15 Uhr.
- Kindertheater: Peter und der Wolf**
Dresdener Figurentheater; So., 17. Februar, 11 und 14.30 Uhr.
- Auch das noch!**
Weibliche Satire mit Knuth und Tucek; Sa., 23. Februar, 20.15 Uhr.

THÉÂTRE DES OSSES

2, rue Jean-Prouvé, Givisiez

- Café littéraire: La liste de Carla**
avec Marcel Schüpbach; me 13 et je 14 février, 19 h 15.
- L'Orestie d'Eschyle**
d'Isabelle Daccord; avec Anne Jenny et Véronique Mermoud; mise en scène: Gisèle Sallin; du 8 février au 16 mars; ve et sa (20 h), di (17 h).

ESPACE NUITHONIE

Villars-sur-Glâne

Bricolage érotique

conception, interprétation: Didier André, Jean-Paul Lefevre; me 30 et je 31 janvier, 20 h.

Gulliver

tout public dès 8 ans; par la C^e Ad'Oc; mise en scène: Markus Lerch; me 30 janvier (17 h), ve 1^{er} (20 h) et sa 2 février (15 h et 20 h).

Moitié-Moitié

de Daniel Keene; je 14, ve 15 et sa 16 février, 20 h (petite salle).

Approcher la poussière

par la C^e Alias; danse; me 20 février, 20 h.

Pierrot le fou (pas du sang, du rouge)

par la C^e Un Air de rien; je 21, ve 22 et sa 23 février, 20 h (petite salle).

La Reine des neiges

tout public dès 7 ans; d'après le conte d'Andersen; par le Teatro Kismet; di 24 février, 15 h.

FORUM FRIBOURG

Granges-Paccot

Exposition canine internationale de Fribourg

sa 23 et di 24 février, 7 h – 17 h.

Espace Junior

jeux et animations pour enfants; jusqu'au 18 mars 2008.

CENTRE SAINTE-URSULE

Place Georges-Python (026 347 10 78)

L'Esprit accrédite l'œuvre de Paul

avec Roland Bugnon;

me 6 février,

14 h 30.

Ciné-Crêpes: Tout un cinéma avec Dieu

dès 15 ans; ve 15 février, 18 h 30.

Semaine ouverte de la méditation

avec Bernard Bonvin, Pascal Desthieux et Bernadette Lopez;

du 18 au 22 février.

Tanz als Meditation

mit Ursula Kiener; Mi., 20. Februar, 19.30 Uhr.

CONFÉRENCES

Connaissance du monde:

- La Mauritanie, entre désert et océan**
par Claude Pavard; me 30 janvier, 20 h.

MÉMENTO

– Le monde merveilleux des volcans par Pierre Dubois; me 20 février, 20 h, salle Michel Ducarroz du CO de Jolimont (r. des Ecoles 15).

• Alexis Vassili Prix de l'Académie 2007; lu 18 février, 18 h 15, aula de Gambach (av. Weck-Reynold 9).

• La philatélie, entre histoire et économie avec Martine Chatagny et Hubert Barrias; ma 19 février, 18 h 30, Bibliothèque cantonale et universitaire (Rotonde).

• L'expérience de la mort aujourd'hui avec Thierry Collaud, médecin et théologien; me 20 février, 20 h, Centre paroissial de Sainte-Thérèse.

• Champs de narcisses et sapins d'Espagne par Adi Möhl; me 20 février, 19 h 30, Jardin botanique (pavillon vert).

• Café scientifique: peut-on se comprendre, même quand on est différents? avec Esther Gonzalez et Pierre Lavenex; je 21 février, 18 h, Mensa de Pérrolles (Pérrolles 95).

• Unnatürliches Wetter mit Christian Pfister; Do., 21. Februar, 20.15 Uhr, grosser Hörsaal der Chemie, Uni Pérrolles.

• Le travail temporaire: un métier du futur? avec Armand Jaquier et Jean-Jacques Marti; ma 26 février, 12 h 15, Forum FNAC-Fribourg-Centre (av. de la Gare 10).

CINÉMA

- Cinéplus:
- *Nue propriété* de Joachim Lafosse; du 17 au 19 février.
- *Une jeunesse chinoise* de Lou Ye; du 24 au 26 février, cinéma Corso.

EXPOSITIONS

- François Aeby: Sérigraphie jusqu'au 31 janvier, Hôpital cantonal de Fribourg, espace expo.
- Marianne Eggimann: Porcelaine / Dode Lambert: Dessin-Peinture / Claire Zahnd: Gravure jusqu'au 14 février, atelier-galerie J.-J. Hofstetter (r. des Epouses).
- Peintures et gravures: l'atelier du Vieux Moulin jusqu'au 16 février; Antiquités – Galerie l'Eclaircie (r. Saint-Nicolas-de-Flüe 8).

• Amy O'Neill du 23 février au 11 mai; Centre d'art contemporain Fri-Art (Petites-Rames 22).

• Le Fribourg des Mülhauser regards sur le Fribourg des années 30-70; jusqu'au 1er mars; BCU (r. Joseph-Piller 2).

• Libérez nos rivières! par le Centre Pro Natura de Champ-Pittet; jusqu'au 2 mars, Kaléidoscope (Pérrolles 22).

• Histoire naturelle: Himalaya népalais hommes, cristaux, œuvres sacrées et profanes; jusqu'au 2 mars; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• L'éternel féminin: de la déesse orientale à l'image de Marie jusqu'au 9 avril; MAH (r. de Morat 12).

• Collections Bible + Orient Cabinet d'exposition; Uni Miséricorde, salle 4219, chaque dimanche, 11-13 h.

DIVERS

- 40^e Carnaval des Bolzes de Fribourg Animation tous les soirs, grand cortège dimanche (14 h 30), petit cortège des enfants mardi après-midi; du 2 au 5 février, Vieille-Ville.
- Contes pour enfants dès 4 ans; ve 22 février, 16 h 30, Bibliothèque de la Ville (r. de l'Hôpital 2).
- MusOeufs FrEiburg du 23 février au 30 mars; Musée d'histoire naturelle (ch. du Musée 6).

• Souper – Contes: Etincelles d'amour pour certains, couvre-chandelles pour les autres! avec Odile Hayoz et Dany Varnier; di 24 février, 18 h 30, Auberge Aux 4 Vents.

• Costumes de Carnaval pour enfants Ludothèques de Fribourg: Jura (026 466 87 86) – Schoenberg (026 481 28 97).

SPORT

Hockey sur glace:

- Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta ve 1^{er} février (19 h 45)
- Fribourg-Gottéron – Kloten Flyers ve 15 février (19 h 45)
- Fribourg-Gottéron – Lugano je 21 février (19 h 45)
- Fribourg-Gottéron – Ambri-Piotta sa 23 février (19 h 45) patinoire de Saint-Léonard.

Basketball:

- Benetton Fribourg Olympic – BC Boncourt sa 9 février, 17 h 30
- Elfic Fribourg Basket – Lancy Meyrin Basket sa 2 février, 17 h 30
- Elfic Fribourg Basket – Espérance Sportive Pully sa 16 février, 17 h 30
- Elfic Fribourg Basket – Université BC Neuchâtel di 24 février, 16 h salle de Sainte-Croix.



Carnaval des Bolzes.

Les gagnants du concours N° 239 3/10

En séance du Conseil communal du mardi 8 janvier 2008, M. le syndic Pierre-Alain Clément a procédé au tirage au sort des gagnants de notre concours N° 239. La réponse à donner était: «Guillaume Ritter».

Le tirage au sort a donné les résultats suivants:

1^{er} prix: Mme Maria Muniz

gagne l'ouvrage *Fribourg, une ville aux XIX^e et XX^e siècles*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

2^e prix: Mme Aurélia Perroud

gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

3^e prix: La classe de Mme Marie-Claire Corbaz, 4^e primaire de l'école de la Vignettaz

gagne des entrées à la patinoire de Saint-Léonard, à la piscine du Levant ou à la Motta.

4^e prix: Mme Liliane Jordan

gagne un bon pour une fondue dans le train rétro «La Gruyère» d'une valeur de 42 francs.

5^e prix: Mme Louise Hermann

gagne l'ouvrage de Jean-Bernard Repond *Onze balades en ville de Fribourg*, paru aux Editions La Sarine, Fribourg.

Les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux entreprises qui ont offert les prix, réunies dans le petit bandeau publicitaire ci-dessous.